

## **Journée internationale contre les mutilations sexuelles féminines - 6 février 2017**

### **L'équipe de la Maternité Conception engagée dans le soutien aux victimes d'excision**

*Une permanence d'accueil, de soutien et d'information est assurée dans les locaux de la Maternité.*

Selon les estimations de l'OMS, 200 millions de femmes dans le monde ont subi une forme de mutilation génitale. En France, **53 000 petites filles** seraient excisées chaque année, malgré l'interdiction de ces pratiques qui constituent une atteinte aux droits fondamentaux de la personne.

A la Maternité de la Conception (AP-HM), une équipe médico-chirurgicale s'est organisée pour prendre en charge les femmes victimes de telles mutilations. Le **Pr Aubert AGOSTINI**, le **Dr Emmanuelle COHEN-SOLAL** et **Françoise COURTOISIER**, sage-femme coordinatrice, ont mis en place une permanence d'accueil, de soutien et d'information dans les locaux de la Maternité.

Depuis 2008, l'équipe s'est associée avec l'Union des femmes du monde GAMS Sud, présidée par la comédienne **Naky SY SAVANE**.

Cette collaboration et l'implication de **toute l'équipe médico-chirurgicale** de la Maternité permettent d'accompagner et de sensibiliser les patientes en abordant tous les aspects de prévention, de conseils, de soutien et d'information, avec rappel du cadre législatif français.

#### **« Pour que ça s'arrête, il faut parler ! »**

« Dans le service, nous avons pris en charge plus d'une centaine de femmes, pendant la grossesse ou après l'accouchement », indique **Françoise COURTOISIER**. « Si elles ont un problème, elles savent qu'à la maternité on les accueille toujours ».

Suivant le souhait des patientes, l'équipe peut aussi assurer la **reconstruction chirurgicale**.

Tout au long de l'année, la **collaboration avec le GAMS Sud** permet aux personnels de santé de mieux accompagner les victimes. « Nous dépistons, et nous orientons ces femmes vers Naky. Elles trouvent **quelqu'un à qui parler** de ce qu'elles ont vécu, ce qu'elles ne veulent plus vivre, et **surtout ne pas faire vivre à leurs filles** ». A son tour, l'association peut orienter les femmes vers une prise en charge médicale. « **Une des choses primordiales pour ce que ça s'arrête, c'est parler** », conclut la sage-femme.

**L'équipe de la Conception participera à la 11<sup>e</sup> journée mondiale contre l'excision organisée le 6 février au Toursky par le GAMS Sud, en compagnie des professionnels concernés : policiers, juristes, sages-femmes, médecins, etc.**

**Lundi 6 février 2017 de 10h à 17h**

« Zéro tolérance contre l'excision à Marseille »

Films – témoignages - informations pratiques - débats

**Théâtre Toursky**

16, passage Léo Ferré

13003 Marseille

**Programme :** <http://fr.ap-hm.fr/agenda/journee-mondiale-contre-l-excision-06022017>

**En savoir plus sur :**

-le service Gynécologie-Obstétrique de la Conception (Pôle Femmes Parents Enfants de l'AP-HM) : <http://fr.ap-hm.fr/service/gynecologie-obstetrique-hopital-conception>

-le GAMS, fédération nationale engagée dans la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes : <http://federationgams.org/>

-l'Union des femmes du monde - GAMS Sud : <https://www.facebook.com/Union-des-Femmes-du-Monde-Gams-Sud-221624658182729/>

### **Une atteinte aux droits fondamentaux de la personne**

Aujourd'hui l'excision constitue une atteinte à la personne. Elle entre dans le cadre des *violences ayant entraîné une  **mutilation permanente***, délit passible de dix ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende dans le cas général.